

Annexe 1

Conseils pour la rédaction du dossier de candidature

Les éléments du dossier de candidature doivent **s'inscrire naturellement dans les axes du projet d'établissement et contribuer à donner du sens aux actions mises en œuvre.**

Le dossier explique comment le projet d'établissement intègre les critères du lycée des métiers.

Le dossier n'excède pas vingt pages. Il est étayé de preuves significatives figurant en annexes ou publiées sur le site de l'établissement : comptes rendus de réunions, site Internet, supports de communication, articles et/ou dossiers de presse, création ou participation à des événementiels...

Le dossier montre comment l'établissement s'approprie la démarche d'amélioration continue.

L'utilisation de Qualéduc facilite la formalisation de la démarche et l'opérationnalisation des actions.

Quelques exemples de questionnement

1. Pilotage de l'organisation

Des réunions sont-elles organisées ? Pour quoi faire ? Quand ? Comment s'organisent les points d'étape intermédiaires et le bilan final des actions ? Sous quelles formes ?

2. Questionnement par critère

L'interprétation du critère a-t-elle donné lieu à une réflexion collective ?

Quels attendus du critère émergent de la réflexion collective ? Quels sont les objectifs de résultats à atteindre ? Ces objectifs sont-ils raisonnablement atteignables ? Comment les atteindre ?

Quels liens entre les objectifs de résultats retenus et le projet d'établissement ?

Quels sont les indicateurs de résultats retenus ? Les données quantitatives ou qualitatives découlant des indicateurs retenus peuvent-elles être obtenues facilement ? Sont-elles exploitables ?